



VIOR INC.

**AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE
ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée annuelle des actionnaires (l'« **Assemblée** ») de Vior inc. (la « **Société** ») sera tenue au 800 rue du Square Victoria, Bureau 3500, Montréal, Québec, H3C 0B4, le 15 janvier 2025, à 14h00 (heure de l'est), aux fins suivantes :

1. soumettre aux actionnaires les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 et le rapport des vérificateurs;
2. élire les administrateurs de la Société;
3. nommer Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. comme auditeurs de la Société et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération;
4. d'examiner et, s'il est jugé opportun, d'adopter une résolution ordinaire sous la forme jointe en annexe « C » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 12 décembre 2024 (la « **Circulaire** »), ratifiant, approuvant et confirmant le régime incitatif général fondé sur des actions de la Société; et
5. traiter de toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'Assemblée.

La Circulaire ci-jointe donne des renseignements additionnels sur les questions devant être traitées à l'Assemblée et elle est réputée faire partie intégrante du présent avis.

Vous avez le droit de recevoir un avis de convocation à l'Assemblée et d'y voter si vous êtes un actionnaire de la Société à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2024.

Montréal, le 12 décembre 2024.

Par ordre du Conseil d'administration,

(s) Mark Fedosiewicz

Mark Fedosiewicz

Président du Conseil

Président et chef de la direction